

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2013028**

**Signataire : ABW/LT**

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

**OBJET : Déclaration de l'urgence des questions n°390 et n°391**

**EXPOSE :**

Du fait de la nécessité de poursuivre l'adaptation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il convient d'étendre le dispositif et de modifier les conventions conclues avec les acteurs concernés par des avenants prenant en compte les besoins d'interventions spécifiques en direction des grandes sections de maternelle et dans une moindre mesure en direction des niveaux élémentaires.

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil Municipal de vouloir déclarer l'urgence relative à l'inscription des questions n°390 et n°391 à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 21 novembre 2013.

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

N° 385

Direction Générale des Ressources / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2013028

Signataire : ABW/LT

**OBJET : Déclaration de l'urgence des questions n°390 et n°391**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code Général des collectivités territoriales son article L2121-11 ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECLARE** l'urgence des questions n°390 et n°391, relative à la mise en place des rythmes scolaires

Le Maire adjoint  
Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 22/11/2013  
Publié le 25/11/2013  
Certifié exécutoire le : 25/11/2013

Le Maire Adjoint  
Daniel GARNIER